

député le sait, le gouvernement fédéral n'a qu'une voix aux conférences fédérale-provinciales, comme toutes les provinces.

M. Simpson: Monsieur l'Orateur, j'invoque le Règlement. J'apprends avec plaisir que les représentants des Territoires du Nord-Ouest seront présents à la Conférence. Toutefois, lorsque j'ai demandé l'autre jour au premier ministre si l'on permettrait aux représentants des Indiens d'y assister aussi, il a répondu qu'il n'y aurait que ceux qui représentent les provinces et le gouvernement fédéral.

M. Rod Thomson (Battleford-Kindersley): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien. Va-t-il s'entretenir de l'avenir du Yukon avec le premier ministre de la Colombie-Britannique à la conférence provinciale la semaine prochaine?

LA PRÉSENCE D'OBSERVATEURS DES PARTIS D'OPPOSITION

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Je veux poser une question au premier ministre. Il nous a déjà informés, je crois, que la conférence fédérale-provinciale de la semaine prochaine accueillera des observateurs des partis d'opposition. Quelles dispositions prend-on et nous précisera-t-on sous peu la nature de ces dispositions?

Le très hon. P.-E. Trudeau (premier ministre): Je puis assurer au chef de l'opposition et aux chefs des autres partis, monsieur l'Orateur, qu'il y aura de la place pour des observateurs de tous les partis à la Chambre. Le nombre exact de sièges dépendra du nombre des observateurs provinciaux. Les provinces ne nous ont pas encore toutes indiqué le nombre d'observateurs qu'elles comptent envoyer. Le délai d'admission approche, donc nous pourrions faire savoir aux chefs des partis le nombre de sièges qui leur sera offert. Le nombre sera presque le même que l'année dernière ou peut-être un peu moins si les provinces demandent plus d'espace.

LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

LES ÉPREUVES D'ÉDULCORANTS ARTIFICIELS

A l'appel de l'ordre du jour.

Mme Grace MacInnis (Vancouver Kingsway): Ma question s'adresse au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, monsieur l'Orateur. En raison des récentes constatations fort révélatrices de l'admi-

[Le très hon. M. Trudeau.]

nistration des aliments et drogues des États-Unis, à savoir que le cyclamate, l'édulcorant artificiel qui entre dans la composition de bien des aliments diététiques et des eaux gazeuses, altère les chromosomes chez les animaux, ce qui peut causer le cancer, abrégé la vie et causer des anomalies congénitales, s'est-on livré à des expériences sur ce produit au Canada? Sinon, le ministre pourrait-il demander à la direction des aliments et drogues de faire enquête?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Monsieur l'Orateur, la direction des aliments et drogues enquête là-dessus.

LA DÉCLARATION SUR LA CAISSE D'AIDE À LA SANTÉ

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Gordon Ritchie (Dauphin): Monsieur l'Orateur, le ministre de la Santé nationale et du Bien-être social ferait-il une déclaration, à l'appel des motions, sur les résultats de ses entretiens avec les ministres provinciaux de la Santé et leurs hauts fonctionnaires à propos de l'avenir de la Caisse d'aide à la santé?

L'hon. John C. Munro (ministre de la Santé nationale et du Bien-être social): Les entretiens n'ont pas suffisamment progressé encore pour me permettre d'annoncer quoi que ce soit.

LA DÉFENSE NATIONALE

LES AUGMENTATIONS RÉTROACTIVES DE TRAITEMENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. M. Forrestall (Dartmouth-Halifax-Est): Pourrais-je demander à mes deux distingués vis-à-vis, le ministre de la Santé nationale et son compagnon de pupitre, le président du Conseil du Trésor, s'ils peuvent indiquer sans équivoque aux employés civils du ministère de la Défense nationale qu'ils toucheront leurs augmentations rétroactives de traitement?

M. l'Orateur: A l'ordre. Je me demande si le député ne formule pas simplement une question déjà posée. Peut-être y a-t-il une différence entre les deux et, dans ce cas, le ministre peut y répondre.

M. Forrestall: Je repose en fait une question, mais aucun des ministres n'a encore pu y répondre. J'espère qu'ils le pourront aujourd'hui.